

STATEMENT BY CANADA
APMBC 5th Pledging Conference, 25 February 2020

[Voir la version française ci-dessous]

- We welcome Sudan's initiative as President to hold the Fifth Annual Pledging Conference and we thank all those who have made and who will make remarks today. It is encouraging to hear of the efforts underway to implement the Convention. In particular, we thank His Excellency, Omer Gamareldin Ismail, State Minister for Foreign Affairs of Sudan, for his keynote address.
- Canada remains a strong supporter of the Convention and its goals, as demonstrated by our commitment this year to chair the Committee on Article 5 Implementation, and by Canada's \$450 million contribution to mine action around the world in the last two decades.
- Our current funding includes:
 - \$20 million (2015-20) to a United Nations Mine Action Service project in **Afghanistan**;
 - \$12.4 million (2016-22) to a HALO Trust project in **Colombia**;
 - \$5 million (2016-2021) to a Mines Advisory Group project in **Iraq**;
 - \$5 million (2018-2021) to a Fondation suisse de déminage project in **Iraq**;
 - \$5 million (2018-2021) to a United Nations Mine Action Service project in **Iraq**;
 - \$2 million (2020-2022) to a Norwegian People's Aid project in **Iraq**; and
 - \$2 million (2019-2022) to a HALO Trust project in **Sri Lanka**.
- Other initiatives are currently pending approval and will be announced as soon as they are confirmed.
- In addition to these commitments, Canada has committed \$4.3 million (2018-22) to provide institutional support to the International Campaign to Ban Landmines (ICBL) and to the Geneva International Centre for Humanitarian Demining (GICHD), which includes support to the implementation support units of both the Anti-Personnel Mine Ban Convention (APMBC) and the Convention on Cluster Munitions (CCM). This also includes a contribution of \$53,000 per year from 2018 to 2020 to the Sponsorship Program of the APMBC.
- We strongly encourage all States Parties to contribute to mine action, as they are able, including to the work of the Implementation Support Unit of the Convention, which is critical to the functioning of this legal instrument.

DÉCLARATION DU CANADA

5^e Conférence des donateurs de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le 25 février 2020

- Nous saluons l'initiative du Soudan, en sa qualité de président, d'organiser la cinquième Conférence annuelle des donateurs et remercions tous ceux qui ont pris ou prendront la parole aujourd'hui. Il est encourageant d'entendre parler des efforts en cours en vue de la mise en œuvre de la Convention. Nous remercions en particulier son Excellence, monsieur Omer Gamareldin Ismail, ministre d'État aux Affaires étrangères du Soudan, pour son discours d'ouverture.
- Le Canada reste un fervent défenseur de la Convention et de ses objectifs, comme le montre son engagement cette année à présider le Comité de mise en œuvre de l'article 5, et sa contribution de 450 millions de dollars à la lutte antimines dans le monde entier au cours des deux dernières décennies.
- Notre financement actuel comprend :
 - 20 millions de dollars (2015-2020) pour un projet du Service de la lutte antimines de l'ONU en **Afghanistan**;
 - 12,4 millions de dollars (2016-22) pour un projet de HALO Trust en **Colombie**;
 - 5 millions de dollars (2016-2021) pour un projet de Mines Advisory Group en **Irak**;
 - 5 millions de dollars (2018-2021) pour un projet de la Fondation suisse de déminage en **Irak**;
 - 5 millions de dollars (2018-2021) pour un projet du Service de la lutte antimines de l'ONU en **Irak**;
 - 2 millions de dollars (2020-2022) pour un projet de Norwegian People's Aid en **Irak**;
 - 2 millions de dollars (2019-2022) pour un projet de HALO Trust au **Sri Lanka**.
- D'autres initiatives sont actuellement en attente d'approbation et seront annoncées une fois confirmées.
- En plus de ces engagements, le Canada a investi 4,3 millions de dollars (2018-2022) à la prestation de soutien institutionnel à la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) et au Centre international de déminage humanitaire de Genève, ce qui inclut un appui aux unités de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions. Cet engagement inclut également une contribution de 53 000 dollars par année de 2018 à 2020 au Programme de parrainage de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.
- Nous encourageons vivement tous les États parties à contribuer à la lutte antimines, dans la mesure de leur capacité, ainsi qu'aux travaux de l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention, qui sont essentiels au bon fonctionnement de cet instrument juridique.